Réseau de transport d'électricité

Date d'approbation :
Date d'applicabilité :
Date de fin de validité :

CR	-	SGC-2011-070		

Indice :

CURTE – Commission sur le Fonctionnement et l'Accès aux Interconnexions – Compte Rendu de la réunion du 08/02/2011

6 Pages

Documents annulés :
Documents de référence :
Référence fonctionnelle :
Résumé :

Accessibilité :	
Libre	
RTE	x
Restreinte	
Confidentielle	

Métier et processus porteurs directement impliqués :	
Métier, fonction	
Macroprocessus RTE	
Processus local	

Domaine GED :	
Public	
Privé	

Service Grands Comptes
Pôle Producteurs Traders
1, Terrasse Bellini - TSA 41 000
92919 LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01.41.02.15.36 - Fax : 01.41.02.10.79

Rédacteur(s)		Vérificateur(s)		Approbateur(s)	
Nom	Visa	Nom	Visa	Nom	Date/Visa
Mathieu BOURGADE		Emanuele COLOMBO			
Lieu de conservation (ou...) :					

DIFFUSION	
Pour action	Pour information
	EDF : Serge BRAZ **EDF-T** : Nicolas BARBANNAUD **CNR** : Rémi PERRIN **Electrabel** : Benoît LARIELLE **Iberdrola** : Aurora ALVAR , Dolores SANCHEZ **Deutsche Bank** : Cédric LE TALLEC **Alpiq** : Grégoire PFEFFERLE **Poweo** : Gilles MICHEL **RTE** : Jean VERSEILLE, Président de la CFAI Emanuele COLOMBO, Directeur adjoint de D2M (Département Mécanismes de Marché) Bruno MAILH, SGC – Chef du Pôle Producteurs Traders Mathieu BOURGADE, Secrétaire de la CFAI, Service Grands Comptes (SGC) Christelle COPPENS –CHALHOUB, SGC, Resp Grands Comptes Traders

Les slides présentés lors de la CFAI seront publiés sur l'espace CURTE / CFAI

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Ordre du jour :

1- ***Couplage CWE :***
Premier Retour d'Expérience sur l'ATC MC, état d'avancement de la méthode « Flow Based », Extension du couplage sur la zone NWE
2- ***Infra journalier :***
Premier Retour d'expérience sur F-D ; état des discussions au niveau NWE
3- ***CSE (Central South Europe):***
Transfert vers CASC du service d'enchères
4- ***BALIT (Balancing InterTsos):***
Rappel des principes et Retour d'expérience sur l'interim solution avec National Grid
5- ***Bilan du service d'enchères de Sept à Déc 2010.***
6- ***Transparence :***
Présentation du nouveau Tableau de Bord des données accessibles en ligne

Points à retenir :

1- *Couplage CWE : (Présenté par Nicolas Sambourg – RTE D2M)*

- ATC Market Coupling : EDF souligne des retards à la publication des résultats en Décembre. EDF-T a noté des alertes au Fall Back à plusieurs reprises, et souhaiterait savoir si la situation a été réellement tendue.
- RTE précise que l'option a été prise de générer une alerte dès que le système s'écarte légèrement du fonctionnement nominal, pour permettre aux acteurs de marché d'anticiper, le cas échéant, les conséquences d'un découplage.
- Deutsche Bank (DB) souhaiterait que les NTC soient publiées en J-2 à 19h, alors qu'aujourd'hui les acteurs de marché sont obligés d'attendre la publication des ATC en J-1 10h30 pour avoir un signal sur les niveaux de sollicitation des interconnexions.
- RTE précise que publier une valeur erronée en J-2 n'apporterait pas plus aux acteurs de marché.
- Concernant les réductions exceptionnelles réalisées pour les journées du 4 et 5 Février, RTE renvoie vers les messages d'information qui seront diffusés via le site de CASC.
- Les acteurs de marché soulignent leur inquiétude quant au dénouement financier de cet incident, en insistant sur la nécessité de ne pas différencier les PTR Long terme nominés de ceux qui étaient éligibles au UIOSI.

  RTE rappelle qu'un tel niveau de production éolienne (de l'ordre de 20 GW) requiert non seulement une coordination accrue pour les GRT sur les gestes de conduite et le calcul des NTC, mais également, sur le plan structurel, un développement massif du réseau, notamment en Allemagne.

  Post réunion : les acteurs ont été informés, via le site Web de CASC, que les droits de long terme non nominés seraient compensés au « spread ». Cette disposition est néanmoins circonscrite à ce seul incident, et donc, ne saurait constituer un précédent.

Plusieurs acteurs (CNR, EDF-T, EDF) expriment ensuite leur inquiétude ou leurs réserves sur la mise en place de la méthode Flow Based.
RTE se veut rassurant en mettant en exergue les points suivants :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- les premières simulations réalisées a posteriori montrent que, dans les directions utilisées par le marché et pour chaque pas horaire, le domaine Flow Based est systématiquement plus grand que le domaine ATC.

- Les GRT ont mené des simulations en utilisant l'algorithme d'optimisation CWE avec ou sans le paramètre d'inhibition des flux « contre-intuitifs », c'est à dire inversés par rapport au spread. Cette option inhibant les flux contre intuitifs permettrait une compréhension plus facile par les acteurs de marché, au détriment d'une baisse de *social welfare*, par rapport à l'optimisation « pure ».

A la demande de Deutsche Bank, RTE donne quelques éléments sur le calendrier (la décision de lancer le « Flow Based » sera prise d'ici à l'été prochain) et sur les modalités de calcul du domaine de sécurité : ce dernier est établi par le « TSO Common System » lui même alimenté alternativement par CORESO(*) et SSC (*), qui établissent un fichier commun de description du réseau européen en J-2 (production, consommation, topologie de réseau et échanges aux frontières).

Concernant le calendrier de la région NWE (North and Western Europe), RTE rappelle que l'objectif reste le price coupling, à l'horizon 2012. Comme son nom l'indique, l'Interim Tight Volume Coupling (ITVC) a vocation à être provisoire. La question est de savoir si le Flow Based sera lancé avant ou après la solution pérenne de Price coupling sur la région.

Concernant l'arrivée de Britned, on s'achemine vers une « embedded solution » : APX NL intègrera le carnet d'ordre de APX UK.
La question structurante d'un unique carnet d'ordre anglais est entre les mains de l'OFGEM et de National Grid.

Enfin, concernant la plateforme de données ENTSOE (entsoe.net), Deutsche Bank déplore l'absence de contact commercial en cas de publication de données erronées.
RTE précise que cette question devrait trouver une réponse : dans le cadre de la future mise en œuvre des Guidelines en matière de Transparence, la plateforme d'ENTSOE a vocation à devenir la plateforme de référence pour la publication de toutes les données en provenance des TSOs.

(*) CORESO : Centre de coordination régionale et de supervision, associant les GRT suivants : RTE, ELIA, National Grid, 50 Hertz et Terna. Ce centre réalise des calculs de sécurité de réseau pour le compte de ses actionnaires, à l'échéance de la gestion prévisionnelle.

(*) SSC : Security Service Center : équivalent de CORESO pour les GRT Amprion et Tennet BV

2- Infra journalier sur F-D (présenté par Marie DUFOURG – RTE D2M)

Les acteurs de marché saluent cette initiative. Electrabel souligne notamment la complémentarité entre service OTC et Bourse.
EDF-T nuance ce propos en soulignant que le système d'allocation implicite utilisé par EPEX envoie des requêtes automatiquement et donc en « premier » en cas d'afflux de capacité, au détriment de l'OTC qui est servi après.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Deutsche Bank déplore par ailleurs le côté « figé » de la plateforme ELBAS ainsi que son inaptitude à s'interfacer avec d'autres outils/applications.

3- ***Central South Europe (présenté par Mathieu BOURGADE, RTE SGC)***

RTE rappelle que, sur toutes les frontières de l'Italie, les enchères seront opérés par CASC à partir du 1er Avril 2011. Un Forum consacré à la présentation des nouvelles Règles d'enchères et aux impacts pour les acteurs de marché est organisé par les GRT à Rome le 14/2/2011.

A la demande de CNR, RTE précise que les nominations continueront à se faire sur l'outil Damas côté Terna, et sur l'outil Morgan côté RTE.

Post réunion : Toutes les présentations du Forum sont consultables sur www.casc.eu/en/News--Events/Events/CSE-User-Forum--Rome.

4- ***BALIT (présenté par Claude PERRET, RTE-D2M)***

Bien qu'appréciant la présentation qui en est faite, EDF et EDF-T regrettent un manque de transparence de l'outil BALIT, notamment sur la méthode de pricing. RTE rappelle que la méthode de pricing ainsi que les prix minimum et maximum des offres proposées par RTE sont publiés sur l'Espace Clients de RTE.

5- Bilan sur le service d'enchères de Sept à Déc 2010 (Présenté par Stéphane CHARRET, RTE CNES)

Sur France – Italie, Deutsche Bank pointe l'impact notable des réductions sur les prix et se demande si ces réductions sont justifiées et si les GRT sont « challengés ».
RTE répond que le recours à CORESO pourrait être une solution
Sur France-Espagne, les acteurs de marché attendent avec impatience les renforcements de réseau qui permettront d'accroître notamment la NTC dans le sens Espagne-> France.

Sur cette frontière, Iberdrola souhaiterait que les règles évoluent vers un cap horaire, voire une suppression du cap.
RTE répond que cette question n'est pas débattue pour l'instant.

6- Transparence des données (présenté par Emanuele COLOMBO, RTE-D2M)

Les acteurs saluent les avancées dans ce domaine. Néanmoins les points suivants sont mentionnés :

- Les données prévisionnelles de disponibilité des groupes sont publiées à 11h et non à 10h comme par le passé. Les acteurs regrettent de devoir prendre des positions sur certains marchés européens avant d'avoir connaissance des données sur les fondamentaux du parc français.
  RTE précise qu'il s'agit là d'une conséquence du glissement de la GCT à 12h, qui a conduit à une adaptation des procédures opérationnelles chez les producteurs qui doivent envoyer ces informations à RTE.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- Date estimée de retour des groupes : au delà de 24 heures, l'heure de retour n'est pas précisée.
- En cas de déclenchement d'un groupe, l'information est publiée sur le site de RTE. Les acteurs souhaiteraient être informés en temps réel via un mail ou une sorte d'alerte. RTE répond que cette évolution est en cours d'étude.

  RTE rappelle qu'un règlement européen sur la transparence devrait voir le jour d'ici fin 2011/ début 2012. Une consultation préalable sera organisée par ENTSOE mi 2011 afin d'arrêter les définitions précises des données à publier.

Prochaine CFAI : Lundi 6 Juin 2011 14- 17h – La Défense – Espace Com Square

FIN DU DOCUMENT

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)